



Épisode de pollution

Communiqué de Prévision de dépassement du seuil d'information

En application de l'arrêté interpréfectoral relatif à la procédure d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution atmosphérique en Île-de-France

Airparif prévoit pour le 23 juillet 2018 un dépassement du seuil d'information pour l'ozone en Île-de-France

Niveaux de pollution

Selon les prévisions d'Airparif :

Pour l'ozone, le niveau d'information de 180µg/m³ pendant 1h devrait être dépassé demain le 23 juillet 2018.

Le niveau maximum prévu demain en situation de fond dans la région Île-de-France est compris entre : 160µg/m³ et 190µg/m³.

Conditions du dépassement

- Zone géographique concernée : L'Île-de-France

- Durée prévue du dépassement :

Au moins 1 heure

- Conditions météorologiques de ce dépassement :

Situation prévue pour la journée du dépassement :

- température relevée : 31°C
- vitesse et direction de vent : 0 à 3 m/s de secteur nord-ouest à ouest
- inversion de température : Non

- Evolution prévue de l'épisode de pollution pour le lendemain du dépassement :

Stabilisation

Recommandations sanitaires

L'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France rappelle qu'à ce stade, pour **les populations vulnérables et sensibles**, il est important de :

- Limitez les sorties durant l'après-midi,
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air ; celles à l'intérieur peuvent être maintenues,
- En cas de symptômes ou d'inquiétude, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin ou contactez la permanence téléphonique médicale du centre spécialisé de l'hôpital Fernand Widal.

Populations vulnérables : Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardio-vasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple: personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

Pour la population générale :

- Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles.

De manière générale :

- **se renseigner** sur la qualité de l'air;
- Veiller à ne pas aggraver les effets de cette pollution par la pratique d'autres activités émettrices de substances polluantes (consommation de tabac),
- La situation lors d'un épisode de pollution ne justifie pas des mesures de confinement ; il convient donc de ne pas modifier les pratiques habituelles d'aération et de ventilation.

Recommandations sanitaires complémentaires disponibles sur le site de l'ARS d'Ile-de-France :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/pollution-atmospherique-et-recommandations-sanitaires>

Contacts

Permanence téléphonique médicale : centre spécialisé de l'hôpital Fernand Widal

01.40.34.76.14

Préfecture de Police

01.53.71.53.71

Airparif : Association loi 1901, agréée par le Ministère en charge de l'environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France.

Tél : 01.44.59.47.64 (jours ouvrables de 9h à 17h) ou 06.07.08.20.82 (hors heures ouvrables en période de pointe de pollution)

Fax : 01.44.59.47.67

Pour suivre les niveaux de pollution : www.airparif.fr

Informations transmises et validées par : Patrick GARNOUSSI